

# CANAL BANNEGON

N°13 - Juillet 2015

## Dans ce numero :

- Page 2** - Le mot du Maire  
- Travaux sur la commune
- Page 3** - Nouveaux cantons  
- Jean Marc  
- Ramassage des ordures ménagères
- Pages 4-5** - La baguette magique d'Isabelle  
- Le CCAS en action
- Page 6** - Des structures à votre service  
- Comice Agricole
- Page 7** - Sapeurs pompiers  
- Les coulisses du Comité des fêtes
- Page 8** - Élection des reines  
- Programme des associations



La Reine de Bannegon

# LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Déjà 15 mois que vous m'avez honoré de votre confiance, que le temps passe vite.

À la lecture des différents articles composant ce Canal Bannegon, vous constaterez que votre conseil municipal tient ses promesses .

Votre marché du dimanche matin aura un an d'existence le 29 juin 2015. J'en profite pour remercier les commerçants qui nous ont fait confiance et également les Bannegonnais et Bannegonnaises qui ont permis, par leur persévérance, de le pérenniser. Les habitants des communes environnantes sont de plus en plus nombreux à y faire leurs courses.

Réhabilitation de la salle des fêtes : Notre architecte nous prépare un premier projet après avoir pris note des réflexions et observations sur l'avant-projet qu'il avait soumis au conseil municipal.

Je précise que les taux des taxes communales sont restés les mêmes et le resteront pendant ma mandature. PAS DE HAUSSE.

Le Sagonin : le conseil municipal a fait son choix, par vote, sur une dizaine de candidatures. La candidature de Madame Marie-Thérèse PELLERANO a été retenue. L'inauguration du Sagonin, qui deviendra l'enseigne commerciale LA HALTE D'ÉPONA, a eu lieu le dimanche 28 juin 2015.

L'ouverture réelle aura lieu courant juillet 2015, afin de respecter les délais obligatoires. Vu le nombre de questionnements sur la réouverture du Sagonin, la fréquentation de notre bar restaurant semble acquise.

IL VOUS APPARTIENT DE FAIRE VIVRE LES COMMERCES DE NOTRE VILLAGE.

Bonne lecture de ce 13ème numéro.

Le Maire, Claude Desoblin

## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

### Le Sagonin

Nettoyage complet des murs, sols, plafonds. Réparation du matériel de la cuisine. Remise en état de la chaudière. Changement d'une fenêtre et de deux volets. Peinture des menuiseries extérieures et intérieures. Remplacement du meuble sous la machine à café. Réparation du plancher du bar. Coût total de 9.200 € TTC.

L'enduit du mur du Sagonin, du pignon ainsi que le mur de la petite rue va être fait pour un coût de 11.703,60 € TTC.

### Aire de jeux

Après le vol du toboggan, un nouvel équipement a été acheté pour une somme de 2.196 € TTC (dont 700 € pris en charge par l'assurance).

### Mairie

Après plusieurs demandes d'habitants concernant le panneau d'affichage, qui était trop bas pour pouvoir le lire, un nouveau panneau à été commandé. Il sera sur pied, donc à une hauteur mieux adaptée. Coût total de 857 € TTC.

### Décoration de Noël

Les luminaires mis sur les lampadaires et les lumières sur la place commencent à vieillir et sont très gourmands en électricité. De nouveaux éclairages ont été commandés pour une somme de 8.300 € TTC.

### Demande de devis

Des devis ont été demandés pour agrandir le hangar communal devenu trop petit.



Marie-Thérèse et Sébastien Pellerano

## NOUVEAUX CANTONS

La loi relative à l'élection des Conseillers départementaux a réduit le nombre de cantons pour le Cher de 35 à 19 cantons, avec deux Conseillers départementaux (un homme, une femme) élus sur chacun des cantons.

Nous appartenons désormais au canton n°9 de Dun-sur-Auron, qui comprend les communes suivantes : Arpheuilles, Augy-sur-Aubois, Bannegon, Bessais-le-Fromental, Bussy, Chalivoy-Milon, Charenton-du-Cher, Chaumont, Cogny, Contres, Coust, Dun-sur-Auron, Givardon, Grossouvre, Lantan, Le Pondy, Mornay-sur-Allier, Neuilly-en-Dun, Neuvy-le-Barrois, Osmary, Parnay, Raymond, Sagonne, Saint-Aignan-des-Noyers, Saint-Denis-de-Palin, Saint-Germain-des-Bois, Saint-Pierre-les-Étieux, Sancoins, Thaumiers, Vereaux, Vernais, Verneuil.

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau de la commune de Dun-sur-Auron.

Lors des élections départementales du 22 et 29 mars 2015 ont été élus pour le canton de Dun-sur-Auron Pascal AUPY et Marie-Pierre RICHER comme Conseillers départementaux.

Jérôme BILBEAU

## JEAN-MARC

Notre marché va compter très bientôt un nouvel étalage. Celui d'une figure de Bannegon, Jean Marc Jamet. Rares sont ceux qui ne connaissent pas Jean Marc. Il a démarré il y a peu une exploitation maraîchère sur environ deux hectares, soutenu par Angela sa compagne. Il commence à produire toute une variété de légumes de saison, qu'il viendra tous les dimanches vendre au marché. Il propose aussi aux jardiniers amateurs sa production de plants divers, comme il l'a déjà fait lors de la Saint Georges. On pourra aussi lui passer directement commande.



Haricots, choux, oignons, potimarrons, cornichons, courgettes, salades, etc, et de nombreuses variétés de tomates - pas seulement les trois que vous trouvez en grande surface -, le tout de pleine terre. Jean-Marc n'a pas le label AB pour l'instant (il faut plusieurs années pour l'obtenir), mais vous garantit sa production sans pesticides ni engrais chimiques. Produit à Bannegon dans ces conditions, vendu à Bannegon, c'est le genre d'initiative qui fait plaisir. Ce journal ne peut qu'applaudir et vous encourager à venir le voir dès cet été.

Thierry Benoit

## RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les modalités de collecte ont changé depuis le 1er janvier 2015. Le ramassage n'est plus lié à une facturation dite "redevance incitative".

Désormais vos déchets sont collectés par VEOLIA pour les Ordures Ménagères Résiduelles (sacs noirs) et NCI Environnement pour le Tri Sélectif (sacs jaunes). Dans les sacs jaunes seront déposés les journaux/ revues/ papiers ainsi que les corps creux (bouteilles en plastiques, canettes aluminium, cartons...). Les sacs seront à sortir pleins la veille au soir.

Le passage en porte à porte s'effectue chaque semaine le :

- **Lundi** pour la collecte des **sacs noirs**.
- **Mardi** pour la collecte des **sacs jaunes**.

Si le jour du ramassage se trouve être un jour férié, il sera effectué la veille.

### Points apports volontaires colonnes à verres :

- 4 Rue des Alandes, à l'atelier municipal
- Lieu dit "le Rhimbé"

### À retirer dans votre mairie :

- Les sacs jaunes.
  - Les cartes d'accès à la déchetterie (vous munir d'une photo et de votre carte grise).
  - Les réglottes explicatives du Tri.
- Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de Communes au

02.48.59.16.32, ou [cdcdledunois18@orange.fr](mailto:cdcdledunois18@orange.fr)

Jérôme BILBEAU

### DÉCHETTERIE DE DUN SUR AURON : HORAIRES, HIVER ET ÉTÉ

- Déchets verts, tout venant, gravats, carton, ferrailles, batteries, huile de vidange, verre, papiers.
- Benne pour vêtements maroquinerie, chaussures: les usagés sont recyclés pour fabrication de plaques isolantes, les non usagés sont donnés ou revendus au profit d'associations caritatives
- Local DMS(déchets ménagers spéciaux) : huiles piles ...
- Local DEEE (déchets électroménagers, électriques, électroniques) : frigo, télévision, petit électroménager...

Lundi		14h - 17h (18h)
Mardi		
Mercredi	8h30-12h	14h - 17h (18h)
Jeudi		
Vendredi		14h - 17h (18h)
Samedi	9h - 12h (9h - 12h30)	14h - 17h30 (13h30 - 17h30)

# LA BAGUETTE MAGIQUE D'ISABELLE

Ha! nos coquettes dames de Bannegon et leurs petits secrets culinaires, on finit toujours par les dénicher, les langues de déliant...

Là c'est Jérôme qui m'a café :

- Tu devrais faire la recette de la baguette d'Isabelle.  
On m'annonce ça, comme si j'étais au courant de tout...  
Ben non!! Au bout de mon chemin les ondes n'arrivent pas toujours. Je pose la question :

- C'est quoi cette baguette? Qu'a-t-elle de spécial?

Réponse :

- Ben une baguette farcie de chépaquoi, enfin c'est très bon!

- D'accord.

Il était plus judicieux que j'aillle moi même aux sources. Je prends contact avec Isabelle Gaudron. Elle m'accueille dans sa ravissante maison, un jardin qui fait rêver. Elle l'adore. Ça se voit, un jardin primé et étoilé. La classe.

Quelques questions avant l'exécution :

- Tu la connais depuis toujours cette recette?

- C'est ma sœur qui me l'a transmise, elle lui avait été transmise par une amie, etc.

Les recettes c'est comme les contes, ça se raconte.

Isabelle : - Donc pour des circonstances festives je la prépare.

- Tu sais, elle laisse des traces ta baguette garnie, mais personne n'est capable de me dire de quoi elle est garnie. En fait c'est une baguette magique.

Tout est bien préparé dans sa cuisine aux jolies couleurs provençales. Alors voilà, le secret va être dévoilé. Il vous faut :



300 grammes de Saint Moret, 100 grammes de beurre fondu, 2 cuillères à soupe de moutarde à l'ancienne, 150 grammes de jambon blanc coupé en fines lamelles, 2 oeufs durs, 1 baguette.



Dans un saladier, mélanger le Saint Moret, la moutarde, le beurre, saler et poivrer légèrement. Ajouter le jambon, le gruyère, les œufs durs coupés. Couper la baguette en deux, la creuser en enlevant la mie (la mie, pour les piafs), la garnir de la préparation. Emballer dans du papier d'aluminium en la serrant au maximum.

## Le Centre Communal d'Action Sociale en action

En décembre dernier, deux événements majeurs ont eu lieu sur la commune :

### Le Noël des enfants

Les enfants et les parents ont pu apprécier les talents de Karl le magicien à la salle des fêtes., spectacle proposé par le Comité des fêtes.

Puis, la venue du père Noël a permis aux plus jeunes de le rencontrer et d'ouvrir leurs premiers cadeaux de Noël : brochettes de bonbons pour les plus grands et petits jouets pour les tout petits.

Le père Noël a également distribué des bons cadeaux offerts par la municipalité à Jouet Club de Saint Amand Montrond.

Malheureusement, certains enfants et parents ne sont pas venus profiter de la soirée et n'ont pas retiré les cadeaux en mairie. Le CCAS a décidé de ne pas perdre les cinq bons cadeaux. Il a été demandé à l'instituteur de la commune de nous indiquer les jeux éducatifs et coopératifs, pouvant être utiles pour sa classe. Ainsi, ces bons ont servis à acheter cinq jouets pour l'école.



Un petit tour au four à 180° pendant 25 minutes. Laisser refroidir, toujours dans sa couverture de survie, la mettre quelques heures au frais toujours emballée.



Au moment de servir, coupez la en petits tronçons au couteau électrique ou au couteau scie. Recette parfaite à préparer la veille.



Une variante, vous pouvez remplacer le jambon par du thon. La dégustation, en terrasse au soleil devant son charmant jardin, avec un verre de porto, la baguette liquidée. Délice.

Madeleine Malin



### Le goûter des anciens

Nombreux de nos aînés sont venus partager un bel après-midi à la salle des associations. Les retrouvailles pour certains, le simple bonheur de se revoir pour d'autres, autour d'un verre et de la traditionnelle bûche de Noël et de la brioche.

Cet après midi s'est terminé en chansons, et par la distribution des colis, offerts par le CCAS. Trois aînés n'ont pas désiré recevoir leur colis. Le CCAS a décidé de les donner à la banque alimentaire, à Bourges, pour en faire profiter des personnes dans le besoin.

Le CCAS a également des missions d'aide auprès des habitants dans une situation précaire, à court ou moyen terme. Si vous connaissez des personnes dans cette situation sur la commune, n'hésitez surtout pas à nous en faire part. Des aides peuvent être débloquées grâce au CCAS auprès de différents acteurs du département.

En ce début d'année, le CCAS a permis à deux personnes de retrouver un quotidien répondant à leur besoins vitaux. Tout le monde peut avoir besoin de cette aide à un moment de la vie. Ce n'est pas une fatalité si le problème est pris à temps.

La solidarité est une valeur essentielle pour notre commune et le CCAS.

Veillons tous sur nos familles et nos proches, comme sur nos voisins.

Bel été solidaire et bienveillant, à vous tous sur Bannegon !

Solange Bernon et Solenne Mercier

# DES STRUCTURES À VOTRE SERVICE SUR LE TERRITOIRE

## **FACILAVIE, Association d'aide et de services à domicile du Cher**



Cette structure vous propose :

- l'accompagnement et l'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne : aide au lever, coucher, aide à la prise de repas, aide à la toilette, à l'habillage/déshabillage, aux fonctions d'élimination, surveillance.
- l'accompagnement et l'aide aux actes ordinaires de la vie courante : courses, entretien du logement, du linge, aide à la préparation des repas.
- l'accompagnement et l'aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle.
- des prestations à domicile : entretien du logement et du linge.
- la garde à domicile : garde de jour, garde de nuit...
- le portage de repas : quel que soit votre âge, nous vous proposons une alimentation saine et équilibrée qui s'adapte à vos goûts. Sur simple appel téléphonique, sans engagement de durée, vous avez la possibilité de choisir vos menus.

Pour plus de renseignements, Cindy PIERRE vous accueille à :

- Dun sur Auron, à la Mission Locale (rue du collège), le 4ème mardi du mois de 14h à 16h
- St Amand Montrond, à la MSA (8 Rue Pasteur), le 2ème mardi du mois de 13 h 30 à 16 h

**Contact** : 7 rue de l'Île d'Or – CS 60004  
18020 BOURGES Cedex

du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h 30  
à 17 h 00 (16 h 00 le vendredi et veilles de fête)

Tél : 02 48 23 06 70

Fax : 02 48 23 06 71

facilavie@orange.fr

<http://www.facilavie.eu>



## **ADMR, réseau associatif français de service à la personne**

Cette structure vous propose :

- l'aide aux familles : Garde d'enfant à domicile (aussi à horaires atypiques), tâches ménagères, préparation des repas, repassage, courses, aide à la parentalité.
- l'aide aux personnes en situation de handicap afin de les aider et les soutenir au mieux dans leur quotidien.
- l'aide aux personnes âgées : aide à la personne, aide aux tâches ménagères, entretien du linge, repassage, courses, préparation des repas, déplacements.
- le service de téléassistance, Filien ADMR : Le système permet grâce à un bracelet ou un médaillon de contacter une plateforme d'écoute en cas de problème.

**Contact** : Rue du Maréchal Foch - 18130 Dun Sur Auron

Tél : 02 48 20 07 23

[admrdunsurauron@fedel18.admr.org](mailto:admrdunsurauron@fedel18.admr.org)

<http://www.admr.org/>

ou : 17 A, rue de la Fontaine de Fer - 18000 BOURGES  
du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le  
vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Tél : 02 48 24 03 07

[info.fedel18@admrdunsurauron.org](mailto:info.fedel18@admrdunsurauron.org)

## **PRÉSENCE VERTE**

### **Le premier service de téléassistance pour le maintien à domicile**



Le service de téléassistance Présence Verte est un réseau national d'associations locales sans équivalent en France. Créé par la MSA, en partenariat avec Groupama et les Aînés Ruraux, il compte aujourd'hui plus de 100 000 abonnés répartis sur l'ensemble du territoire français. Présence Verte, c'est avant tout des hommes et des femmes, professionnels de l'écoute, de l'assistance et du conseil social, tous mobilisés pour le maintien à domicile. Ils apportent des réponses concrètes aux besoins de sérénité et de sécurité de nos abonnés et de leur entourage.

**Contact** : 7, rue de l'Île d'Or - 18000 Bourges

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Le vendredi : fermeture à 16 h.

Tél. : 02 48 23 06 82

[pv18@presenceverte.fr](mailto:pv18@presenceverte.fr)

<http://www.presenceverte.fr/>

Solange et Solenne

## COMICE AGRICOLE

Le Comice Agricole se tiendra les 22 et 23 août. La municipalité et le comité des fêtes ont déjà bien avancé sur l'organisation en ce qui concerne notre commune. Mais le président du comice nous demande également des bénévoles pour :

- les parkings, de 13h30 à 16h
- Les buvettes, de 13 h à 19h environ.

Que les volontaires contactent le Comité des fêtes.

Le Comité des fêtes de Bannegon, avec le concours de la municipalité de Vernais, prend en charge la décoration du char. Mais il y a des dizaines et des dizaines de fleurs en papier à confectionner et ses membres n'y suffiront pas. Il aura donc aussi besoin des volontaires, et vous pourrez sûrement y intéresser vos enfants, qui seront bienvenus. Contacter Céline Vidal (06 89 97 30 96), Michel Lombard (02 48 61 80 91) ou Thierry Benoit (02 48 61 83 57).

Appel est lancé à toutes les bonnes volontés sur la commune. Merci d'avance pour votre participation.

## SAPEURS POMPIERS

### Sainte Barbe

La sainte Barbe est l'occasion de faire le bilan de l'année, c'est un moment de convivialité où les pompiers se retrouvent avec leur famille. Comme tous les ans une centaine de personnes était réunie à la salle des fêtes pour la remise des diplômes, des médailles et des promotions.

En 2014 nous avons assuré 53 interventions (33 secours à personne, 6 accidents, 9 feux, 1 destruction d'insectes, 3 divers et 1 annulée)

Nous avons recruté Cristiana ABRANTES CASTRO au 01/06/2014, elle habite le Rhimbé et est indisponible actuellement suite à un accident.

Au niveau des formations, Aurore PICQ a suivi la formation "opération divers" et est équipier SPV, Cristiana a le COD 0 (conduite préventive) et le PSE1 (premier secours à personne). Côté promotion, Aurore PICQ et Nelson CAMPOS sont 1ère classe, Julien GAUDRON caporal et Jérôme BILBEAU sergent.

En ce qui concerne les médailles, Michel LOMBARD médaille d'argent de l'UDSP pour 20 ans de service, Gérard CHARPY médaille de vermeil pour 25 ans, Laurent PICQ et Laurent CORDEBOIS médaille d'or pour 30 ans. Laurent CORDEBOIS a reçu également la médaille d'or du ministère de l'intérieur pour 30 ans. Michel RAMEAU quand a lui reçu la médaille d'encouragement du dévouement et du bénévolat échelon bronze pour son implication au niveau de l'amicale.



### Soirée choucroute

Notre soirée choucroute annuelle a eu lieu le 7 mars 2015. Cette année 70 personnes ont répondu présent, ce qui représente une petite année, on essaiera de faire mieux l'année prochaine.

### Dates à retenir

18/10/2015 randonnée

12/12/2015 Ste Barbe

Bénédicte Bonnet

## LES COULISSES DU COMITÉ DES FÊTES

**En général ça commence toujours par un barnum et une buvette à monter. C'est le moment crucial où j'enfile mes gants de cuir.**

Sous les directives de Christian, l'ex dirlo du comité, on assemble les armatures du toit, ensuite il faut mettre les montants pour le maintenir, attention à mon signal 1, 2, 3 on soulève et hop, bien joué. Ensuite la bâche hop, hop, hop, hop là. Il le cajole, son barnum. Il manque toujours quelque chose, des masses, des tendeurs. C. comme Christian repart. Moi je reste en compagnie de Serge et Gérard les gars forts de la section. Tranquilou bilou, on discute le bout de gras, de la pluie, du beau temps, de jardin, de matériel. C. revient, chargé comme bourriquet, d'une vieille porte pour faire une table, d'une visseuse, du barbeuque, tout un tas de brol. La buvette c'est plus maîtrisable, quoique. Et une fois Frédérique installée au poste de pilotage, ça marche jusqu'au soir comme sur des roulettes.

Puis C. comme Céline prend les commandes, après s'être occupée de l'intendance, des emplacements, des contacts...

La Saint Georges est importante, faut que ça roule. Chance, nous avons eu une bonne partie de la journée sous le soleil. Ouf! Légèrement nazes le soir, car la veille nous avons eu l'élection de la reine.

Avant la Saint Georges ce fut la Saint Valentin. Là question pression nous fûmes servis. Moules frites au menu. Moules peut être, frites plus jamais (voir ci-dessous).

La soirée commence bien, il pleut.

Friteuses dehors, donc bâche pour les protéger. Gérard, Lolita, Brigitte, Nadine, Nicole et la suite ont gratté, lavé des kilos et des kilos de moules.

Friteuses en panne. Super!

Solution : bassine d'huile sur un trépied.

L'enfer.

Frites pas assez cuites. Rebelote pour une deuxième cuisson.

Engueulade au passage.

Céline reste calme. Nous on suit.

Heureusement la buvette fonctionne.

A part ça tout le monde fut content.

Ce soir là nous étions des héros.

Madeleine Malin

## ÉLECTION DES REINES DE BANNEGON ET DU COMICE

Cette année, pour le Comice Agricole, Bannegon s'est associé avec la commune de Vernais. Un char commun est en préparation, sur lequel paraderont les reines des deux communes. Leur élection a été organisée ensemble, lors d'un bal donné le 25 avril dans notre salle des fêtes. Ci-contre les cinq prétendantes : de gauche à droite, debout, Laurine et Cindel Ribet pour Vernais. Et sur le banc, pour Bannegon, Aurore Picq, Mélisse Dard et Claire Picq.

C'est Claire Picq qui a été élue Reine de Bannegon. Sa sœur Aurore est première dauphine, et Mélisse Dard deuxième dauphine.



Le 16 mai, à Charenton du Cher, avait lieu l'élection de la Reine du Comice. Et là, parmi les reines des toutes les communes du Berry Charentonnais, Claire Picq a été élue deuxième dauphine.

Tout le monde s'est serré pour être sur la photo: la voici entourées de ses parents, Laurent et Christine Picq, du maire, Claude Desoblin, d'une bonne partie du conseil municipal, et de Céline Vidal pour le Comité des Fêtes.

## PROGRAMME DES ASSOCIATIONS

### COMITE DES FETES

14 juillet Pique nique à midi,  
barbecue et bal le soir

### AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

18 octobre Randonnée  
12 décembre Sainte Barbe

### REFLETS D'AUTOMNE

5 septembre Les 30 bougies du club -  
Journée festive

8 novembre Repas de fin d'année  
Décembre Goûter avec bûche de Noël

### L'ÉPINOCHÉ

30 août Concours - individuel le matin,  
américaine l'après-midi,  
La Croix des Pouzes

### CANAL BANNEGON

Édité par la Commission communication  
de la commune de Bannegon  
Directeur de la publication: Claude DESOBLIN  
Dépôt légal: 3ème trimestre 2015

**Membres de la commission:** Philippe ANDRÉ, Thierry BENOIT,  
Jérôme BILBEAU, Bénédicte BONNET, Valérie CAMPOS, Claude  
DESOBLIN, Véronique GUÉZET, Madeleine MALIN, Solenne  
MERCIER, Serge MORAT, Laurent PICQ, Brigitte ROLLET

#### Mise en page:

T. BENOIT

#### Dessins:

M. MALIN

#### Photos:

Un peu tout le monde

